

## Édito du Maire



En ce début d'année 2018, permettez-moi de vous souhaiter des vœux de santé et de bonheur pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers.

« Sachons garder l'enthousiasme de notre enfance et

notre disponibilité pour les causes justes ». L'enthousiasme bien sûr, cet ingrédient indispensable pour s'engager pleinement dans les projets et pour ne jamais renoncer. De fait 2018 commence sur les chapeaux de roue avec le démarrage de plusieurs travaux d'envergure que vous découvrirez à la lecture de cet Écho.

C'est une fierté que de pouvoir entreprendre encore, malgré la raréfaction de l'argent public, et de **densifier patiemment**, méthodiquement nos infrastructures communales.

Cette fierté, elle provient aussi du respect de nos engagements contenu dans le programme de gouvernance élaboré en 2014 pour les six années de ce mandat.

**Mission remplie à plus de 80 % au moment où j'écris ces lignes.** Nous y reviendrons dans un prochain journal.

Mais notre projet pour notre commune si élaboré soit-il ne peut avoir la prétention de répondre complètement à nos besoins. Les données changent vite et les priorités d'hier ne sont pas forcément celles d'aujourd'hui.

Regardons par exemple, l'évolution de notre société autour de la santé et de la problématique des déserts médicaux. **Saint Julien les Rosiers ne va pas échapper à la règle, hélas**, et je me dois, avec vous tous de **trouver des débuts de réponse** à notre inquiétude commune.

Regardons aussi **l'augmentation des incivilités** trop souvent laissées sans réponse concrète et qui incitent leurs auteurs à persévérer dans cette voie

6 JANVIER 2018

## Des vœux éclectiques et fraternels pour la nouvelle année !

Devant une assistance nombreuse (près de 500 personnes) et après une introduction filmée d'une vingtaine de minutes sur la vie associative et la présentation de quelques projets communaux réalisée par Abiba George et Olivier Poudevigne, nous retranscrivons ici quelques extraits du discours de notre maire à l'occasion des vœux de la nouvelle année.



« Nous présentons toutes nos condoléances aux **32 familles julirosiennes endeuillées** en 2017. J'exprime au nom de tous, la bienvenue aux **36 bébés de l'an 2017**, nous souhaitons les voir grandir et s'épanouir au sein de la communauté éducative.

Je renouvelle toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux mariés de l'an 2017. **Au total 13 mariages** et beaucoup de bonheur dans la corbeille des mariés.

Notre village continue à s'enrichir grâce à l'arrivée de nouveaux habitants, au total environ une cinquantaine par an et **de plus en plus de jeunes retraités**.

2017 marque la première année de notre inclusion dans Alès Agglomération. Nous sommes désormais dans cette communauté pour **essayer de peser sur notre destin commun** dans un esprit **empreint de**

**loyauté** et de **participation active**, sans optimisme béat, en attendant de voir comment notre parole sera prise en compte... C'est quelquefois une machine lourde, pas forcément simple qui prend beaucoup de temps aux services communaux.

**Un mot sur la jeunesse** en général et celle de notre commune en particulier. Il est essentiel que nous ne perdions pas le contact avec eux et que **nous nous attachions à conserver des liens**. C'est ainsi qu'en partenariat avec le Centre Social nous avons mis en expérimentation l'ouverture du foyer des jeunes 2 fois par semaine, que nous avons proposé **des chantiers éducatifs** pour les insérer professionnellement que nous poursuivrons toutes les années, **le recrutement d'emplois saisonniers**.

Nous saluons aussi le rôle des associations



répréhensible au risque de donner un sentiment d'impunité malsain.

Fort de ce constat, nous **allons étudier la mise en place d'une vidéo protection** sur les bâtiments et espaces publics de la commune.

Alors, c'est vrai, beaucoup de choses restent encore à accomplir mais il est essentiel de **ne pas éluder les difficultés**, même si, nous sommes souvent **bien trop seuls** à nous débattre pour les résoudre.

Je reste à ce sujet très préoccupé par **la menace qui pèse sur la suppression de la 5<sup>e</sup> classe** à l'école maternelle alors je lance un appel à tous les parents concernés : scolarisez vos enfants à l'école maternelle Émile BEDOS pour la rentrée prochaine !...

Notre **disponibilité pour les causes justes** nous demandera, cette année comme les précédentes de rester les témoins et les acteurs d'un monde où les inégalités **s'affichent avec toujours autant d'indécence**. Combien de familles sur notre commune sont obligées de se serrer la ceinture, **rogner sur le budget santé, supprimer celui des loisirs** et attendre d'hypothétiques jours meilleurs ? Le **sentiment d'appartenance** à une communauté nationale ne peut véritablement devenir réalité que **si l'écart entre les plus riches et les plus pauvres se réduit réellement**.

Élus et agents confondus, sur notre petite république de Saint Julien les Rosiers nous nous efforcerons de vous apporter aide et conseil du mieux que nous pourrons.

**Alors pour conclure, je souhaite que cette chaîne de solidarité se renforce encore, meilleure garantie du « bien vivre ensemble ».**

Avec toute mon amitié  
Le Maire, Serge Bord



qui, en plus du centre social, œuvrent en direction des jeunes : le karaté, le football-club, la Boule de l'Amitié, Planète-Danse, Solidarité Sénégal, les Parents d'élèves (avec cette année un nouveau bureau), le comité des fêtes... **Un grand merci à ces bénévoles** qui s'attachent à former et faire grandir positivement nos jeunes.

En matière de **solidarité internationale**, nous nous félicitons du séjour de 20 jeunes, l'été dernier en Casamance et de l'arrivée possible d'un groupe de jeunes sénégalais l'été prochain à Saint Julien les Rosiers.

Notre **famille syrienne** continue à s'adapter à son nouvel environnement. Nous avons inauguré l'Automne Palestinien et pris une délibération pour la **libération de Salah Hamouri**.

Sur le plan économique, **nous nous réjouissons de la réussite des entreprises** situées sur la zone artisanale des Agonèdes avec plus de 40 emplois induits, de l'ouverture de la boucherie « l'Os à la Bouch », de l'arrivée de la Pizzeria des Rosiers entre autres.

Mesdames, Messieurs, un projet pour notre village, si ambitieux soit-il, ne serait rien **s'il ne fédérait pas les consciences et les comportements**. De ce point de vue je voudrais revenir sur les infractions nombreuses aux réglementations, les dépôts sauvages, les relations tendues entre certains voisins, les bruits sous toutes ses formes, les vols au cimetière, l'obligation de débroussailler.

**La liste est décidément trop longue de ce qui trouble le quotidien de nos concitoyens** sur une commune dont on dit pourtant qu'elle est tranquille et agréable.

Je veux évoquer le nom et **la mémoire de Simone Weil**, une **grande dame** de la vie politique française, une résistante, une militante, à chaque étape de sa vie. Nous n'oublierons pas la haine qu'elle suscita dans son camp en 1974 en défendant la loi sur l'ITVG. Pourtant **son combat pour la dignité et la liberté des femmes fut essentiel** pour notre dignité à tous. **Il tient à l'universel** et nous dit que le combat pour les valeurs se paie toujours très cher.

Dans son discours des vœux aux Français, le président Macron, parlait « d'exigence humaniste ». Je reprends au vol vos propos, Monsieur le Président, car **l'exigence humaniste c'est de trouver un toit** à tous les SDF, **d'accueillir dignement** les étrangers réfugiés politiques ou climatiques...

Commençons par mettre dans nos vies le **respect de l'autre**, de tous les autres, cette empathie, cette **bienveillance** sans lesquelles aucun projet collectif fédérateur ne sera possible.

Et pour bien commencer l'année, considérons, avant d'aller plus loin, comme le disait **J. Giraudoux « que le bonheur est une petite chose que l'on grignote assis par terre au soleil ».**

**Je vous souhaite, au nom de mon Conseil Municipal et de moi-même, en toute simplicité mais avec affection, une douce, belle et heureuse année 2018. »**



## SOMMAIRE

Édito.....	p. 1 - 2	Vie associative et culturelle .....	p. 16
Vœux 2018 .....	p. 1 - 2	Délib - Manifestations 2018 .....	p. 17
Travaux - Vie communale .....	p. 3 - 6	Portrait de Jean Marc Philibert, agent communal .....	p. 18
Vie communale .....	p. 7 - 13	Jean Biscarat, peintre julirosien .....	p. 19
L'Agglo d'Alès .....	p. 14	État civil - Infos diverses .....	p. 20
Le Kiosque .....	p. 15		



## ENFANCE, PETITE ENFANCE ET ADOS

# Investissements ciblés !

Les besoins étaient connus, recensés ... notre programme de gouvernance pour le mandat en cours en faisait d'ailleurs état pour partie. Le budget 2018 laisse une part belle aux investissements liés à l'Enfance et à la Petite Enfance !

- **D'abord par la création d'un terrain multisports derrière la mairie.**

Les travaux en cours devraient être terminés d'ici peu et le terrain mis à disposition de notre population et en particulier les jeunes. Eclairé jusqu'à une heure raisonnable, il fera, nul n'en doute, le bonheur d'amateur de foot, mais aussi de basket, volley et autres jeux de ballons.



- **Une aire de jeux pour enfants (2-12 ans) est également en cours de réalisation à côté du terrain multisports.**

Ce nouveau pôle deviendra, nous en sommes certains, un lieu de rencontre où les familles se croiseront le week-end ou aux heures de sortie des classes.

- **Autre lieu de loisirs inclus dans ce programme de travaux, l'aire de jeu du Carabiol. Trois nouveaux jeux seront po-**

sés en même temps sur ce site dans l'aire de jeux existante redonnant un coup de jeune à ce site très fréquenté par les familles.

- **Enfin, la cour des écoles maternelles.** Profitant de mutualiser les travaux avec le terrain multisports, la réfection de la cour avec la pose pour partie d'un gazon synthétique et pour une autre partie d'enrobés (pour garder l'accès des véhicules aux locaux sous l'école) sera terminée pour la rentrée des vacances d'hiver.



En plus du multisports et des aires de jeux, la commune prévoit la réfection du chemin d'accès à l'école et l'enrochement du ruisseau derrière la salle Jean Biscarat et du terrain de boules.

Des investissements importants pour de nombreux projets



# Réhabilitation Anciennes Écoles de Saint Julien

Le chantier des anciennes écoles de Saint Julien transformées en appartement de Type P3, se poursuit en ce début d'année.

En effet après le chantier école puis le chantier d'insertion, c'est au tour des agents communaux de prendre le relais pour terminer enfin les travaux.

**Au menu de cette dernière phase :** carrelage de l'escalier et du rez de chaussée, mise en place de la menuiserie, branchement des réseaux, peinture intérieure.

**Ce « reste à réaliser » laisse envisager une fin des travaux pour le mois d'avril prochain avec une livraison de l'appartement estimée à juillet 2018.**

Rappelons que cet appartement qui a bénéficié d'un programme d'isolation extérieure conséquent sera sans doute moins consommateur d'énergie que d'autres, à la surface comparable.

**NB : Les deux chantiers (école + insertion) ont concerné 15 salariés qui ont quasiment tous décroché leur « certificat de qualification professionnelle.**

Cette démarche, gagnante pour tous les acteurs, sur le plan des acquis d'expérience, est une volonté de notre collectivité pour participer, à sa manière, à la résorption de l'emploi non qualifié. Il est dommage qu'un seul jeune de la commune se soit engagé dans ce dispositif.



• Salle de bain et coin toilettes



## Mise en sécurité du CD 416

entre le Ruisseau rouge et le Chemin de Saint Martin



• CD 416 qui rejoint le village.

**Une demande de subvention a été votée lors du conseil municipal du mois de janvier. Le budget 2018 (voté prochainement) devrait valider son inscription dans les travaux à venir !**

**Cette proposition d'aménagement a plusieurs objectifs :**

- Diminuer la vitesse de circulation des véhicules sur la ligne droite.
- Sécuriser la circulation des piétons depuis le pont du ruisseau rouge jusqu'à la sortie de la traversée du vieux village.
- Permettre aux piétons de circuler en sécurité dans la traversée du vieux village.

Pour cela plusieurs pistes sont à l'étude. La route étant une départementale, la solution devra être validée par les services du Conseil Départemental.

**Un cheminement similaire à celui créé en 2017 sur l'avenue des Mimosas devrait être réalisé sur la ligne droite entre le ruisseau rouge et le village.**

Une chicane devrait également prendre place afin de diminuer les vitesses de circulation des véhicules. Il est envisagé (sous réserve de validation par le service) de rendre prioritaires les voiries qui débouchent sur le CD : route du cimetière, descente de l'église. Des STOP seront alors positionnés sur le CD à ces carrefours obligeant ainsi l'arrêt des véhicules.

**Enfin la traversée du vieux village sera également retravaillée pour permettre la création d'un cheminement piéton.**

Des sens de circulation prioritaire seront alors mis en place.

Encore en phase étude, cet aménagement sera présenté une fois validé par l'ensemble des services, sa réalisation étant prévue pour l'année 2018 !



# ÉTUDE HYDRAULIQUE GRABIEUX ET SCHEMA DIRECTEUR D'EAUX PLUVIALES

**Lancée en 2017, cette étude doit faire une analyse précise de la situation des bassins versants du Grabieux et du Rieu et en particulier des débordements et donc inondations en fonction de la sévérité des pluies. Cette étude pilotée et financée par Alès Agglomération, doit être finalisée dans le premier semestre 2018.**

**La première phase de reconnaissance des lieux et d'analyse des documents existants a été faite en 2017.**

Lundi 22 janvier 2018 à 18h, une réunion publique a eu lieu au Capitole. Au cours de cette réunion une présentation a été faite de différentes cartes démontrant le fonctionnement hydraulique en particulier du Grabieux et de ses affluents. La modélisation présentée relate et simule avec précision la chronologie des événements pour différentes pluies. Il apparaît qu'en simulant une intensité de pluie similaire à 2014, les zones impactées et les hauteurs d'eau annoncées correspondent à la réalité des événements vécus sur le terrain. Ces cartographies sont donc un outil incontournable dans le cadre de l'aménagement de notre territoire !

Le modèle hydraulique 1 étant maintenant callé, la dernière phase permettra de simuler des aménagements (élargissement de pont, recalibrage de ruisseau ...) et d'en mesurer l'efficacité éventuelle. En parallèle, une analyse coût/efficacité sera menée. Un programme de travaux et une recherche de financement sera alors possible.

Il faut préciser que bien que notre commune ait subi des dégâts lors des derniers événements (2015, 2014 et 2002), l'étude démontre que nous n'avons que très peu de maisons fortement vulnérables, ce qui n'est pas le cas des quartiers de Camont à Saint Martin de Valgagues ou du Moulinet à Alès. **Toujours dans la même problématique, notre commune vient de lancer la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales.**

Cet outil est lui orienté vers les eaux de ruissellement (et non plus de débordement



• Le Ruisseau rouge

des ruisseaux). Là encore, une modélisation permettra de simuler par zone le cheminement des eaux de ruissellement, les zones d'accumulation et les solutions à apporter. Un zonage en fonction des vulnérabilités de chaque zone sera alors établi et cette carte sera intégrée au futur PLU (obligation réglementaire). **Une réunion publique aura lieu dans le cadre de cette étude.**

**Rappelons que ces études sont menées dans un contexte particulier de transfert de compétence du risque inondation de l'état vers les communautés d'agglomération et la création de la taxe GEMAPI.** Cette compétence qui gère les aménagements de mise en protection des populations contre le risque inondation, logiquement compétence régalienne de l'état (protection des populations) sera maintenant gérée et financée par la communauté d'agglomération du Grand Alès pour notre territoire qui prélèvera une taxe GEMAPI comme lui autorise la Loi. Nos territoires ne sont pas tous égaux face à ce risque inondation, et, par ce transfert de compétence, l'état ne respecte pas, encore une fois, la notion d'égalité du citoyen.

## PLU

### Le point sur la situation

Pour rappel, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) nous a dispensé de faire une évaluation environnementale en date du 17 juillet (examen détaillé de l'impact sur l'environnement du projet de la commune). Depuis lors nous avons travaillé sur le projet de zonage et de règlement avec le cabinet CEREG et les services de l'État.

Cette esquisse de projet doit être désormais complétée par un schéma pluvial et une étude du risque inondation associée au ruissellement pluvial. Ceci est une obligation pour les communes où un PPRI (plan de prévention des risques inondations) existe et qui souhaitent mettre en place un PLU. Cette étude déterminera, (après avoir répertorié tous les ruisseaux, valats et fossés de la commune), les zones de ruissellement et préconisera les aménagements à mettre en œuvre. Le zonage du PLU pourra donc évoluer en fonction des résultats de cette étude. **Cette nouvelle étude retarde donc la validation du PLU qui avait été initialement prévue pour la fin d'année 2017.**

**Ainsi nous avons lancé une consultation pour cette étude importante, le cabinet CEREG a été retenu pour un montant de 71 280 € HT.**

**Les résultats de l'étude seront connus vraisemblablement en juin/juillet 2018.**

Une fois finalisé, avec les résultats du schéma pluvial et le projet de PLU pourra être présenté à la population lors d'une réunion publique, et ensuite être soumis pour validation au conseil municipal. À suivre.

## P.P.I. (Plan de prévention des Risques industriels)

### Saint Julien Les Rosiers est concerné

Deux récentes réunions, l'une en Préfecture, l'autre sur site à Salindres nous indiquent que notre commune fait désormais partie de la zone P.P.I. de Salindres en ce qui concerne le risque chimique. **En effet, la surface du périmètre concerné a augmenté, empiétant de ce fait sur les quartiers du Blacou et du Serre, jusqu'au CD 904, limite nord-ouest du dispositif.**

Cette donnée devra être prise en compte pour la réactualisation de notre PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

En l'état, la mesure préconisée sera le « confinement » jusqu'à la fin de l'alerte. Rappelons cependant que depuis la création de l'usine aucun incident majeur n'est à déplorer.

## PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

# Un programme ambitieux et complet



La rénovation de l'école primaire Pierre Perret va démarrer en principe fin 2018 et se poursuivra en 2019, compte tenu de l'importance des travaux à effectuer.

La liste n'étant pas à ce jour exhaustive, ces travaux concerneront toutefois :

- 1 – **Réfection de la toiture** (les ailes les plus anciennes ont des problèmes d'infiltration) et en même temps, traitement de la charpente et pose d'un isolant thermique.
- 2 – **Remplacement des menuiseries** : pose des menuiseries aluminium avec double vitrage.
- 3 – **Isolation des parois verticales des ailes Nord et Ouest des façades.**
- 4 – **Amélioration du chauffage.**
- 5 – **Installation photovoltaïque sur une surface d'environ 200 m<sup>2</sup>.**

**Coût total estimé des travaux : 400 000 € HT pour lesquels nous avons demandé une subvention de l'État en DETR. (40% du coût global soit 160 000 €).**

## CHEMIN DE LARIASSE

### Réhabilitation des eaux usées

Les travaux de réhabilitation des eaux usées du chemin de Lariasse vont débuter au printemps 2018.

Ces travaux permettront le remplacement d'un des plus vieux collecteurs des eaux usées. Une deuxième tranche de travaux concernant le chemin des gayettes sera réalisée après l'été. Cet investissement important est indispensable car ce réseau a subi l'affront du temps et qu'il est désormais défectueux.

Notre plan de renouvellement des réseaux avait permis d'anticiper cette obligation et des recherches de financement ont été faites en amont. Le budget étant désormais bouclé la phase de réalisation peut naturellement s'enclencher.

**Les travaux en quelques chiffres :**

**Linéaire : 1 km**

**Durée des travaux : 6 mois**

**Coût des travaux : 750 000 €**

**Subventions : 350 000 €**

## L'effort de la collectivité pour l'Éducation

**Les groupes scolaires Emile Bedos et Pierre Perret font l'objet de toute notre attention tout au long de l'année.**

Lieu d'éducation pour vos enfants, il représente un investissement important pour la collectivité, important mais incontournable pour que notre école soit un lieu de vie agréable et performant.

La mise à disposition de locaux propres, accueillants, propices à l'apprentissage du savoir.

C'est beaucoup de temps consacré aux interventions du personnel d'entretien, des agents techniques pour l'entretien des bâtiments.

C'est la mise à disposition du personnel ATSEM rémunéré par la collectivité (4,5 postes).

C'est aussi l'alimentation en eau, en gaz pour le chauffage, en électricité.

C'est encore l'achat de fournitures scolaires, la prise en charge des frais télécom, internet, la maintenance des photocopieurs, la fourniture de nombreux consommables, la participation à la dotation des sorties scolaires.

**Un budget global proche des 250 000 € pour aujourd'hui 350 enfants soit une moyenne de près de 800 € par enfant.**

Budget important que nous assumons et assurerons pour l'éducation de nos jeunes pour leur permettre d'acquérir un bagage de qualité pour l'avenir.



## 5<sup>e</sup> CLASSE

# Inquiétude sur son maintien

Ce qu'on pensait être un combat appartenant au passé se rappelle hélas à notre bon souvenir : la baisse supposée des effectifs à l'école maternelle entrainerait la remise en cause de la 5<sup>e</sup> classe.

Cette mauvaise nouvelle, transmise à Monsieur le Maire par l'inspectrice en personne, refroidit quelque peu l'atmosphère scolaire.

Certes, rien n'est encore définitivement tranché et tout dépendra de la montée en puissance des inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019, raison pour laquelle **il est vivement recommandé aux parents concernés d'inscrire au plus tôt leurs enfants.**

Car le maintien d'une 5<sup>e</sup> classe c'est aussi la garantie d'avoir des classes le plus possible allégées pour faciliter les apprentissages et l'épanouissement des enfants.

C'est tout le sens du message contenu dans la lettre de Monsieur le Maire et de son Adjoint adressée à tous les parents de cette



classe d'âge. Il est en effet essentiel que chacun d'entre nous prenne la mesure de cette menace et se mobilise en conséquence.

Pour sa part, **la collectivité aux côtés de l'APE et des enseignants occupera toute sa place dans cette mobilisation.**

## Les jardins familiaux

Ils se préparent afin que les « jardiniers » puissent prendre possession de leur parcelle dès le printemps 2018.



• Les jardins familiaux sont situés au Chemin des mûriers.

## LES RESTOS DU CŒUR Une question de fraternité



Plus de 30 ans après l'appel de Coluche plus de 10 000 familles gardoises frappent à la porte des Restos du Cœur. Parmi celles-ci beaucoup d'enfants qui entrent dans la précarité avec leurs parents.

Les restos du Cœur gardois c'est : Campagne d'hiver et d'été, 600 Bénévoles, 16 centres de distribution alimentaire (dont celui de Salindres), 5 Points bébés, les Ateliers du Cœur, le micro-crédit social, le point info logement « toit du cœur », le point santé, accès à la justice et au droit, accueil de jour.

**Cette lourde responsabilité confiée à une association, ne doit pas nous faire oublier qu'il y a avant tout une responsabilité collective à assumer ensemble les pauvres de la République.**

Alors oui, toute notre reconnaissance aux « Restos du Cœur » en souhaitant vivement que la **fraternité nationale** déclamée par le président Macron lors de ses vœux aux Français fasse la **part belle à la réduction drastique des inégalités dans ce pays.**

# Inauguration borne de recharge électrique



Le vendredi 3 novembre, Serge Bord maire et les élus, Monsieur Blancher pour la SMEG, Jacky Valy, conseiller départemental, Annie Chapelier, députée de la 4<sup>e</sup> circonscription inauguraient la borne de recharge électrique installée par la SMEG dans le cadre du programme de développement des énergies alternatives au tout pétrole.

Rappelons que le coût total de cette installation s'est élevée à 15 000 € et que la SMEG a pris en charge 85 % de la dépense, la commune ayant versée pour sa part 2500 €.

Cette borne, placée sur l'axe Alès-Aubenas, devrait présenter une opportunité intéressante



• Borne de recharge électrique

pour la recharge, en moins de deux heures de temps, de son véhicule. La collectivité pour sa part ne va pas tarder à l'utiliser avec l'achat d'un véhicule électrique dans les semaines qui viennent.

## ■ Commission des impôts



La commission communale des impôts directs se réunit une fois par an avec le représentant de l'État. Mais cette année, en raison du non-remplacement des fonctionnaires des impôts, la commission a siégé sans son représentant.

**Nous en profitons pour remercier chaleureusement Monsieur Bernard Dhombres** qui, durant de nombreuses années, nous a accompagné dans cette mission en nous apportant de précieuses informations, fruit d'un travail sérieux et individualisé, garantie pour tous d'équité et de juste répartition de l'effort fiscal.

**Rappelons que cette commission est chargée de déterminer les valeurs locatives en fonction de l'importance du pavillon et de son niveau de confort. La taxe foncière et la taxe d'habitation sont ensuite déterminées en fonction de cette valeur locative.**

## ■ Réforme du Code minier : vers plus d'équité ?

Les communes minières sont victimes d'une situation héritée d'un passé industriel qui les place encore aujourd'hui, en situation de responsabilité en ce qui concerne les infrastructures existantes sur leur sol.

Comme dans d'autres secteurs où l'État désengage allègrement ses responsabilités sur le dos des collectivités, celui-ci fait figure de symbole !...

En effet la réforme du code minier est annoncée depuis juillet 2012 sans que rien n'aboutisse. Il est devenu obsolète et nécessite une refonte totale qui rend extrêmement urgent la création d'un volet spécifique « après-mine » qui permette notamment d'améliorer l'indemnisation de tous les dommages miniers.

**RAPPEL !**

**Pétition à signer en mairie !**

## TAXE D'HABITATION

### Y voir clair dans la réforme

**Le mécanisme de la réforme de la Taxe d'Habitation se met en place en 2018, en attendant la suppression de cet impôt pour 80 % des ménages d'ici 2020.**

**Qui est concerné ?**

- **Célibataire :**

jusqu'à 30 000 € de revenus annuels  
27 000 € Revenu Fiscal de Référence

- **Couple au famille mono parentale avec 1 enfant**

48 000 € de revenu annuel  
43 000 € Revenu Fiscal de Référence

- **Couple avec 2 enfants**

63 000 € de revenus annuels  
55 000 € Revenu Fiscal de Référence

- **Couple avec 3 enfants**

74 000 € de revenus annuels  
67 000 € Revenu Fiscal de Référence

**Une réforme en 3 paliers**

2018 = allègement de 30 % de la T. H.

2019 = allègement de 65 % de la T. H.

2020 = exonération totale de la T. H.

**ATTENTION !**

• **La redevance Télé ne fait pas partie des exonérations fiscales.** Elle est toujours en vigueur.

• **Idem pour la GEMAPI**

• Si la commune décide d'augmenter son taux de Taxe d'Habitation, **l'augmentation est dûe par le contribuable.**



# La Semaine Bleue (ÉDITION 2017)

Du 2 au 7 octobre 2017, comme chaque année, le CCAS a organisé la semaine Bleue en faveur de nos séniors.



Le financement a été assuré par la Communauté Alès Agglomération. (Le territoire couvert est celui de l'ancienne communauté *Vivre en Cévennes*).

AU PROGRAMME :

**Lundi 2 : Dictée** dans les communes participantes.

**Mardi 3 : Atelier intergénérationnel**, cantine de St Julien les Rosiers avec la participation de l'atelier de Pomologie d'Alès et une classe de primaire de l'école Pierre Perret.

**Mercredi 4 : Thé dansant** à Rousson avec l'orchestre Nuances.

**Jeudi 5 : projection d'un film avec débat**, salle Bauquier, les Mages.

**Vendredi 6 : Voyage aux Saintes Marie de la Mer** avec sortie bateau, repas et Petit train Camargue.

**Samedi 7 : Loto** à St Florent sur Auzonnet, salle communale.

**100 personnes ont participé à ces manifestations qui ont toujours autant de succès.**

**NB - Transfert des compétences Semaine bleue et CCAS à la commune en 2018.**

## Repas de Noël

Jeudi 21 décembre s'est déroulé le repas de Noël offert par la collectivité, près de 350 enfants scolarisés au sein des groupes scolaires : É. Bedos (maternelle) et P. Perret (élémentaire).



**Servi par le personnel communal aidé par quelques parents volontaires pour l'occasion.**

Les enfants ont pu, après le repas, assister à un spectacle d'une quinzaine de minutes, que l'on peut qualifier de haut vol, exécuté par la troupe LIFT menée par Mark Pieklo. Suivi avec la plus grande attention par nos jeunes spectateurs mais aussi des adultes, conquis par la qualité de ce numéro de vol

C'était en fin d'année 2017 !

■ Nouveaux arrivants : un bon moment de convivialité



**C'est désormais une tradition bien établie et attendue que celle de l'accueil des nouveaux arrivants toutes les années au mois d'octobre.**

Cette année comme les précédentes, la provenance de ces nouveaux Julirosiens est plurielle.

Pour la grande majorité, St Julien les Rosiers est un choix car, chacun s'accorde pour dire que le village est beau et justifie le coup de foudre. Raconter son village fut un exercice agréable pour les élus présents qui, chacun à leur tour, s'attachèrent à le valoriser. Comme chaque fois, la discussion s'est prolongée autour du verre de l'amitié pour mieux se connaître et s'apprécier.

■ Soirée Soupe des Saint Julien en Vadrouille

Cette nouvelle édition de la Soirée Soupe a eu lieu samedi 14 octobre 2017 à l'Espace Mandela.

■ La marche pour la vue

Les Associations *Drailles et Chemins Julirosiens* et *Un pied devant l'Autre* ont organisé 3 randonnées samedi 14 octobre 2017 à St Julien les Rosiers.

tige exceptionnel. Après quoi, quelques enseignantes et élus conviés au repas ont entamé « *Petit Papa Noël* » avec la participation des enfants qui ont accueilli ensuite le Père Noël chargé de chocolats et friandises qu'il a distribué dans une ambiance très festive.

**Comme chaque année, enfants et grands ont passé un agréable moment, très convivial à quelques jours des fêtes de fin d'année.**





10 DÉCEMBRE 2017

## Repas des Aînés

Ce 10 décembre 2017, ils n'étaient pas moins de 270 à participer au traditionnel repas des « Anciens ».



• Madame Peyro et Monsieur Gil furent les doyens de l'édition 2017



• Une table bien attentive !

### Comment expliquer un tel succès ?

L'ambiance festive bien sûr, l'assurance d'un bon repas préparé par l'équipe Fabaron mais aussi l'envie de se retrouver pour un moment de convivialité pour danser et écouter des chansons d'un répertoire revisité par l'orchestre Nuances et deux jeunes chanteurs gardois, venus témoigner d'une relève prometteuse (dont l'excellente Justine).



• L'équipe FABARON autour de Jean-Luc

Ajouté à cela l'effet du « papy-boom » qui annonce, selon l'INSEE, treize fois plus de centenaires en 2060 qu'aujourd'hui, il est à parier que les prochaines éditions nous réservent encore de belles rencontres.



• Une chorale improvisée

## NOËL DU COS

### Une excellente ambiance



Comme l'année précédente, la cantine accueillait les agents communaux et les élus ainsi que leurs conjoints pour passer ensemble une bonne soirée dans la joie et la bonne humeur.

De fait, après le petit mot de bienvenue de son président Philippe Boyer, ce Noël du COS tint toutes ses promesses. Il fut animé par la gaieté des invités, et convivial dans le plaisir de passer un bon moment ensemble. En effet, devant un buffet bien garni les conversations allaient bon train ! On retiendra avec satisfaction l'impression d'une bonne cohésion entre les agents des différents services et l'amitié qui y préside. Gageons que cette bonne ambiance perdurera dans l'intérêt de tous.



11 NOVEMBRE 2017

## Une commémoration inoubliable

Près de 200 personnes se pressaient autour du monument aux morts en ce samedi 11 Novembre 2017.

Une trentaine d'enfants de l'école primaire Pierre Perret encadrés par les enseignants et leurs parents ont rajouté encore plus à la solennité du moment.

Sous la houlette de Marina, leur chef de chœur, ils ont chanté cette très émouvante chanson de Laurent Voulzy et Alain Souchon, *Le Pouvoir des fleurs*.

Il flottait dans l'air le sentiment d'une réelle communion entre tous les julirosiens présents pour plus de fraternité et pour jamais, plus jamais, revivre de telles atrocités.

Un grand moment de citoyenneté.



1918-2018

## Un centenaire du souvenir et de la mobilisation en faveur de la paix

Cette année Saint Julien les Rosiers va faire du 11 Novembre 2018, jour de l'armistice, un évènement inoubliable : lecture de textes, chansons, poésie, théâtre, cérémonie et exposition. Pour cela, nous faisons appel aux julirosiens ! Nous collectons des objets divers datant de cette période (armes, douilles d'obus, masques, casques...). Tout objet prêté sera répertorié et placé en sécurité dans des vitrines fermant à clef. Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie (04 66 86 00 59). Laissez-y vos coordonnées et nous vous contacterons. Merci à vous de nous accompagner dans cette belle aventure qui démarrera le 5 novembre 2018.

## GAZ DE SCHISTE Rejet définitif

Tous les permis « Gaz de Schiste » concernant le Gard ont été définitivement rejetés. Cette victoire, après 7 ans de combat et de vigilance est aussi la nôtre car nous n'oublions pas les formidables mobilisations auxquelles nous avons participé. Ce soutien pour la défense et l'intégrité de nos territoires est exemplaire. Il reste cependant le permis de Montélimar qui, lui, peut être toujours potentiellement réactivé. Les collectifs sont toujours vigilants.

Fin 2017, après 7 années de lutte, de la population locale, des élus et des collectifs de défense, sont enfin abrogés, annulés ou rejetés tous les permis de l'Ardèche, du Gard, de la Drôme, de l'Isère, de Savoie, du Vaucluse, du Var, des Bouches du Rhône.

15 mars 2017, confirmant ainsi leur expiration définitive.

Le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a confirmé que les titulaires de ces trois permis n'ont pas introduit de recours contre ces décisions de rejet.



L'abrogation est confirmée par la Cour Administrative d'Appel de Versailles le 21 décembre 2017. Le délai pour former un pourvoi d'une décision d'appel est de deux mois à compter de la date de réception du courrier postal soit fin février 2018.

La publication de la carte de France des « Périmètres des titres miniers d'hydrocarbures » en octobre dernier par le Ministère de la transition écologique et solidaire montrait déjà un grand quart sud-est vierge de tout titre d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures.

Sollicité par les collectifs suite à cette publication, le préfet du Gard a confirmé le rejet des demandes de prolongation des trois permis de la Plaine d'Alès, du Bassin d'Alès et de Navacelles (expirés depuis 2014 et 2015) par trois arrêtés interministériels du

Les permis de recherche d'hydrocarbures Plaine d'Alès, Bassin d'Alès et Navacelles, mais aussi de Nîmes, Nant Montélimar et Villeneuve de Berg, n'ont plus d'existence officielle sur les départements du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et la Drôme.

On peut s'en réjouir car dans ce cas là, la lutte a payé. Mais il faut rester vigilant jusqu'à la fin du mois de février pour savoir si les sociétés pétrolières vont engager des recours.

Et puis il y a l'accord de libre échange avec le Canada, le CETA, qui permet aux entreprises multinationales d'attaquer en justice un État, quand celui-ci prend des décisions contraires à leurs intérêts. **Donc contents, mais attentifs à ce qui peut encore se passer.**

## UN BEL EXEMPLE DE CHANTIER SOLIDAIRE Réfection des terrains de pétanque réalisée par les bénévoles de l'association La Boule de l'amitié



• Photo souvenir



• Les agents communaux ont aussi participé.



# Le PACS

en vigueur sur les communes depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017



Toutes nos félicitations à Cassandra et Kévin qui viennent de se pacser en mairie ce 25 janvier 2018.

Pour toujours ils resteront le premier couple de Saint Julien Les Rosiers qui s'est engagé dans le Pacte Civil de Solidarité depuis le transfert aux communes de ce contrat le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Raison de plus pour leur souhaiter tout le bonheur du monde et bon vent sur la route de leur vie !...



## AGENTS RECENSEURS

# Une belle mobilisation au service de la commune

Du 17 janvier au 18 février, 7 agents recenseurs ont sillonné les rues de la commune pour aller à la rencontre des Julirosiens.



Un travail sérieux, méthodique avec le souci du contact humain qui s'est tout de suite concrétisé par un pourcentage de maisons renseignées bien supérieur à la feuille de route. Un grand merci à toute cette équipe coordonnée par notre policier municipal Loïc Lanoë qui n'a ménagé ni son temps ni

sa disponibilité pour aider les agents dans leur mission.

Mission remplie et de fort belle manière soit **1600 pavillons visités et plus de 50% des réponses réalisées par internet pour une population totale estimée à 3400 habitants** (chiffre non officiel).

## ■ « Job » d'été, pourquoi pas vous ?

Si vous êtes âgés de 18 ans ou plus, si vous résidez sur la commune et recherchez un premier job d'été ou un emploi saisonnier, alors la commission « personnel » de la municipalité attend vos CV et lettre de motivation avant le 9 avril 2018, clôture des candidatures.

Vous serez conviés à un entretien préalable. Les 7 candidats retenus seront affectés au sein des services « médiathèque, entretien et voirie » de la municipalité pour un contrat de 3 semaines entre mi-juin et le mois d'août 2018.

**Alors n'hésitez plus, postulez !**

## ■ Voirie

Pour pallier à l'absence de neige en ce mois de décembre, de nombreux petits bonhommes sont venus égayer différents endroits clé de notre commune (écoles, rond point de la main...).



Composés de restes de palettes en bois, c'est un bien bel exemple de recyclage intelligent et esthétique de la part de l'équipe voirie qui a su ravir aussi bien les petits que les plus grands.

L'AGGLO D'ALÈS COMMUNIQUE

## Attribution de subventions pour l'achat de voitures électriques neuves

Après l'octroi d'une subvention pour l'achat d'un vélo neuf, la communauté Alès Agglo a décidé de s'orienter vers de nouvelles actions en faveur du développement durable.

C'est la raison pour laquelle, après le déploiement de bornes électriques par la SMEG, la communauté a souhaité encourager les usagers à utiliser de nouveaux moyens de déplacement par l'octroi d'une

subvention d'aide à l'achat d'une voiture électrique.

Concrètement chaque foyer se situant sur le territoire des 73 communes de l'Agglo, peut ainsi prétendre à une subvention de 500 € pour financer l'achat d'un tel véhicule.

ATTENTION !

Subvention limitée aux 20 premières demandes et à une par foyer et par an.

### RELAIS EMPLOI

Une opportunité pour trouver une solution au chômage

Le Relais Emploi est installé aux Mages, place des frères Nouvel (côté mairie).

Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent aides et conseils dans la recherche d'emploi et de formation.

Tél. 04 66 60 25 88.

À partir du mois de février 2018, il se délocalise et vient tenir une permanence sur notre commune les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, de 14h à 17h, maison des associations à St Julien les Rosiers. La responsable de la permanence sera M<sup>me</sup> Karine Yon.

N'hésitez pas à utiliser ce service mis à votre disposition dans un souci de proximité et d'efficacité.

(Voir site mairie)

COMMUNAUTÉ D'AGGLO (Voir Journal Agglo)

## Les Accueils de Loisirs

« La cabane des Cévennes »

pour les enfants de 3 à 11 ans.

ALSH Les Mages

→ Enfants de 3 à 5 ans

ALSH St Julien les Rosiers

→ Enfants de 6 à 11 ans

Ouverture :

a) pendant les vacances scolaires

Hiver : du 19 février au 2 mars 2018

Printemps : du 16 au 27 avril 2018

Été : du 9 juillet au 29 août 2018

b) en période scolaire

Le mercredi en journée

de 7h30 à 18h30

ou en demi-journée sans le repas.

Un accueil est assuré de 7h30 à 8h30

puis de 17h à 18h30 sur chaque ALSH.

En cas d'inscription en

demi-journée :

le matin :

l'enfant doit être récupéré à 11h30

l'après-midi :

l'enfant doit être confié à 13h30 à l'ALSH.

Les équipes d'animation ont pour objectif constant de garantir un accueil éducatif de qualité en favorisant l'épanouissement de chacun tout en sensibilisant au « vivre ensemble ».

Pour tout renseignement concernant l'inscription des enfants :

Mairie Prim

11 rue Michelet

30100 Alès

tél. 04 66 56 11 11

Pour tout renseignement :

service animation

Enfance – Jeunesse : 04 66 56 43 10

ALSH 3 – 5 ans : 06 71 77 73 19

ALSH 6 – 11 ans : 06 76 78 80 03

Tarifs :

Demi-journée : de 4 à 6 € selon QF

Journée complète : de 8 à 12 € selon QF



# Le Kiosque a 20 ans !

**Nous sommes un centre social et culturel qui va fêter ses 20 ans le 26 mai 2018 à St Julien les Rosiers. Nous aimerions vous compter parmi nous à cette occasion.**

Né à St Julien les Rosiers en 1998 de la volonté d'habitants et d'élus municipaux dont Serge Bord actuel maire de la commune qui en fut l'une des chevilles ouvrières.

**Le kiosque est devenu centre social et culturel en 2014 agréé par de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard.**

Aujourd'hui, fort de 40 bénévoles, 8 salariés et 550 adhérents issus des communes d'Alès, St Martin, St Julien, Salindres et Rousson, il développe des actions en direction des familles, seniors, jeunes de 11 à 20 ans, enfants de moins de 3 ans, enfants de 6 à 10 ans. Accompagnement à la scolarité, aux vacances familles, camps d'ados, école de hip hop, friperie le Kiosque à Fringues, aide aux associations, animation culturelle, initiation informatique pour les seniors, éveil psychomoteur pour les moins de trois ans, café couture... sont parmi les actions que nous menons à St Julien et ailleurs, ce qui nous permet d'accueillir toutes les populations de 0 à 90 ans.

## **Nos partenaires sont nombreux**

Les municipalités de St Julien les Rosiers et St Martin de Valgalgues, SESAMES, les Centres sociaux de Salindres et Cendras, Alès Agglomération, les espaces jeunes d'Alès, le centre de développement culturel des Fumades, RESEDA, la Mission Locale Jeunes, pôle jeunesse de St Ambroix...



**Deux antennes sont mises à notre disposition par les communes :** le siège, 16 place de l'église à St Julien les Rosiers et le Club House du tennis à Camont, St Martin de Valgalgues.

**Nous fêtons nos 20 ans, samedi 26 mai 2018 à l'espace Mandela.**

Au programme : kermesse des activités du Kiosque de 15 à 18h, démonstrations hip hop, Danse Latino à 18h, château gonflable, barbe à papa...

Remerciements et présentation d'un petit film interview des anciens et acteurs essentiels du Kiosque. Apéritif accompagné par « les Merguez éclatées », groupe musical. Repas sur réservation et soirée dansante avec DJ Arz et les Merguez éclatées.

Et bien d'autres surprises... Alors on vous attend nombreux...



## **Appel à témoignages et photos**

Parmi les lecteurs de l'Écho julirosien, habitants de St Julien, certains d'entre vous ont sûrement des témoignages, photos, des vidéos ou des écrits des vingt années de vie du Kiosque.

**Merci de nous les transmettre :  
16, place de l'église à St Julien**

## LA LAÏCITÉ ET LA CITOYENNETÉ

# On en parle à St Julien les Rosiers

Près de 150 personnes adultes et enfants sont passées entre les mains de Desiderata, troupe de théâtre forum, qui a passé la journée à l'espace Mandela, à l'initiative du Kiosque, l'école Pierre Perret, Lionel Amato et la municipalité de St Julien Les Rosiers, Serge Bord. Trois temps forts en cette journée du 11 janvier 2018.

*Le matin et l'après-midi :* théâtre forum avec les classes de CM1 CM2

*Le spectacle :* l'action se passe devant un petit commerce de cité. Lola et Sevan se retrouvent. Lui sort d'un entretien professionnel encore une fois raté. Enervé, il tague le mur de M<sup>me</sup> Jandeck, gérante du commerce. Cet acte sera le déclencheur d'altercations et de propos injurieux entre jeunes et adultes, mêlant idées reçues et discrimina-

tions diverses de part et d'autre... Ces questionnements ont alimenté des discussions et des analyses. Comment agir face au rejet ? Par quelles actions, quels propos peut-on mieux se comprendre, accepter nos différences ? Comment mieux vivre ensemble ? La différence est-elle une richesse, une barrière, une difficulté ? La discrimination est-elle basée sur la peur de l'autre ?

Les enfants ont parfaitement répondu à tous ces questionnements, avec la sagesse et l'expérience de Pierre Puitgserver responsable de la troupe, qui animait le débat.

Puis c'est le moment - et c'est le principe du théâtre forum - où les spectateurs deviennent acteurs et prennent la place de l'un ou l'autre des comédiens et surtout des héros de la pièce : les jeunes, Lola et Sevan,

M<sup>me</sup> Jandeck. On a découvert des talents d'acteurs de certains enfants. Une façon ludique et simple de traiter d'un sujet grave... Elèves et enseignants étaient ravis et ont salué le professionnalisme des comédiens.

## *La soirée publique*

Une cinquantaine de spectateurs pour une soirée un peu différente appelée « public en scène » les comédiens se glissent dans le public lequel participe à sa manière. Échange avec une association laïque, un groupe de jeunes et une association culturelle dont le président semble proche du maire.

Comment dans le quotidien, nous pratiquons la laïcité ? La laïcité comme outil pour œuvrer contre les discriminations ?

Une excellente journée à refaire..

On n'a pas fini d'en parler

## Concert de Noël 2017



L'Office Municipal de la Culture a proposé un concert de Noël gratuit le 16 décembre à 20h30 à l'Eglise de Saint Julien les Rosiers avec les Fanfarons de Lasalle.

Devant un public venu nombreux ce groupe de musique a interprété un répertoire gai et chaleureux allant des Balkans à l'Amérique du Sud en passant par le jazz et la chanson française.

Un vin chaud offert pendant l'entracte a permis à chacun de se retrouver et d'aller à la rencontre de ces neuf musiciens au grand cœur.

**Une soirée joyeuse, déjantée et pleine d'énergie qui a réchauffé les cœurs et fait danser les générations !**



## Fortun'Art 2018

La dixième édition du salon d'art Fortun'Art se tiendra du 23 au 25 mars 2018 à l'espace Nelson Mandela.

Jacques Volpi, peintre Julirosien, en sera l'invité d'honneur.

Au programme, de nombreux artistes venus pour faire partager leur passion mais également une conférence menée par Anne Lise Creissen sur les Nabis, mouvement artistique postimpressionniste de la fin du XIX<sup>e</sup>, et un atelier d'art pour les enfants le samedi 24 mars.

Le dimanche sera l'occasion de visiter l'exposition en musique avec la présence d'un guitariste.

**Rendez-vous le vendredi 23 mars pour le vernissage !**

## Rendez-vous Lecture



### Les optimistes meurent en premier

Susan Nielsen  
Roman pour Ados

**Les Optimistes meurent en premier est un roman très fort.**

Pétula et Jacob sont deux personnages très intéressants à suivre et à découvrir. En très peu de pages (le roman en fait seulement 190), Susin Nielsen nous propose deux jeunes très complexes mais qui vont savoir évoluer.

*Les Optimistes meurent en premier* est une histoire qui nous propose la rencontre entre deux personnages qui se croisent pour mieux s'aider et se réparer.

Les personnages qui gravitent autour d'eux sont aussi plein de personnalités. Il est difficile d'en dire de trop tant le roman est court. L'histoire est très forte en émotion et en message.

Malgré son titre, ce roman est un roman haut en couleurs et plein d'humour malgré le passé très dur de ses personnages. Quand on termine la lecture, on se sent bien et c'est particulièrement agréable. Les optimistes sont rassurés !





**DELIBERATIONS 9 Novembre 2017**

- **Marché de travaux - Mise en place terrain Multisports et d'un jardin d'enfants**  
Groupement d'entreprises solidaires  
- **ST Groupe** (Mandataire du groupement)  
Zac Pioch Lyon 34160 Boisseron
- **Sarl Jouvert** - La Thuillière Mercoirol  
30110 Laval Pradel
- **Etablissement Bonnefille**  
576 chemin de Féverol 30380 St Christol Les Ales  
**Montant : 100 888 € HT**
- **Avenant N°1 au Lot N°1 : Réseaux et Lot N°2** : poste de refoulement pour les travaux eaux usées chemin de l'Arbousse.
- **au lot n° 1** : Réseau avec l'entreprise SCAIC du marché de travaux d'eaux usées sur le chemin d'Arbousse pour un montant de 2033658 € H.T. ce qui porte le montant du marché à 28486934 € HT
- **au lot n° 2** : poste de refoulement avec l'entreprise SEEB du marché de travaux d'eaux usées sur le chemin d'Arbousse pour un montant de 8000 € HT ce qui porte le montant du marché à 75864 € HT.
- **Transferts de compétences à la Communauté Alès Agglomération**  
Eau potable, assainissement, GEMAPI : la commune **refuse le transfert** à Alès Agglo de ces compétences.
- **Fixant les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture du compte épargne temps.**
- **Recensement population 2018** : recrutement des agents recenseurs et rémunération. M. le Maire informe les membres du conseil municip

pal qu'un recensement de la population sera organisé à St Julien Les Rosiers du 18 janvier au 17 février 2018. Pour mener à bien ces opérations, il convient de procéder à l'embauche de 7 agents recenseurs en contrat occasionnel.

- **Subvention à l'Office Municipal de la Culture - solde annuel - présentation du rapport d'activité.** M. le Maire propose de verser le solde de la subvention qui s'élève à 1250€, comme convenu dans la convention et au vu du rapport d'activité.
- **Subvention exceptionnelle à l'association sportive de Ladrecht - 33<sup>e</sup> édition de la course de Ladrecht.** M. le Maire propose de verser une subvention de 100€.
- **Subvention exceptionnelle à la société de chasse La Diane** - Travaux électricité sur le local. M. le Maire propose de verser une subvention de 300€ à la société de chasse La Diane pour les aider à réaliser ces travaux de conformité.
- **Demande de Subvention dans le cadre du FIPD** pour l'acquisition d'un Tonfa télescopique et d'un coffre-fort pour la police municipale.
- **Travaux d'extension du réseau électrique** - Raccordement de la parcelle AE N°287 - La Font d'Alveyre. Le montant total des travaux d'extension s'élève à 1309242€ HT ; (le montant restant à la charge de la commune s'élève à 942656 TTC).
- **Réalisation du schéma directeur d'Assainissement pluvial.**  
Le Conseil Municipal à l'unanimité : approuve le devis prévisionnel de l'opération pour un montant de 90000 € HT, sollicite l'aide financière du Conseil Départemental, de l'Agence de l'Eau, de la Région et de l'État.
- **Demande d'intervention de la France pour la libération de notre compatriote M. Salah Hamouri injustement emprisonné en Israël.**

**DÉLIBERATIONS 11 janvier 2018**

- **Mise en place du RIFSEEP** - Régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise, et de l'engagement professionnel.
- **Modification du tableau des effectifs des emplois communaux**
- **Octroi de chèques CADHOC «Noël» au personnel communal, a leurs enfants, et aux agents contractuels.** Ainsi, il est proposé au conseil municipal d'offrir des chèques CADHOC d'un montant de 50€ au personnel municipal titulaire et stagiaire.
- **Participation pour la protection sociale complémentaire prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation.** Il est décidé d'adopter le montant mensuel de la participation et de le fixer à 15€ par agent.
- **Amende de police** - Création d'un cheminement piéton et aménagement de sécurité sur le CD 416- dans la traversée du vieux village de St Julien et sur une partie du chemin de saint Julien.
- **DETR 2018** - Travaux de rénovation de l'école primaire. (Voir texte dans écho).
- **Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles**  
Cet investissement total qui s'élève au total à 23640€HT est subventionné par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.
- **Subvention exceptionnelle aux Restos du Cœur.** Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, fixe à 200€ le montant de cette subvention.
- **Demande de Subvention pour le changement d'un point d'éclairage public au parking des Ayres en point solaire led.**  
Le coût ces travaux s'élève à 4712€HT et peut être subventionné par la communauté d'Agglomération d'Alès.

**MANIFESTATIONS 2018**

<b>MARS</b>	Mardi 6 mars.....	<b>La Map : Réunion</b>	Hall espace Mandela
	Samedi 10 mars .....	<b>Yoga : Stage</b>	Salle polyvalente
	Samedi 10 mars.....	<b>Le Kiosque : Soirée Cabaret</b>	Espace Mandela
	Samedi 17 mars.....	<b>Ronde des Deux Saints</b>	Espace Mandela
	Samedi 17 mars .....	<b>Solidarité Sénégal : Repas</b>	Salle polyvalente
	Vendredi 23 mars .....		
	au dimanche 25 mars .....	<b>OMC : Salon FORTUN'ART</b>	Espace Mandela
Samedi 24 mars.....	<b>St Julien en Fête : Carnaval</b>	Salle polyvalente	
Samedi 31 mars.....	<b>Gymnastique Volontaire : Repas</b>	Espace Mandela	
<b>AVRIL</b>	Vendredi 6 avril		
	au dimanche 8 avril .....	<b>A.S.C.L : Théâtre</b>	Salle polyvalente
	Samedi 7 avril.....	<b>A.P.E. : Chasse aux œufs</b>	Carabiol
	Dimanche 8 avril	<b>St Julien en Fête : Vide Grenier</b>	Hall espace Mandela + Parking
	Samedi 14 avril		
	et dimanche 15 avril .....	<b>Solidarité Sénégal : Foire aux Livres</b>	Espace Mandela
Dimanche 15 avril.....	<b>Planète Danse : Stage Qi Gong</b>	Salle Miroir	
Samedi 21 avril.....	<b>Yoga : Stage</b>	Salle polyvalente	
<b>MAI</b>	Vendredi 4 mai .....	<b>Evènement Mai 68</b>	Espace Mandela
	Samedi 26 mai .....	<b>Karaté Club : Passage de Grade</b>	Salle Miroir
	Samedi 26 mai .....	<b>Centre Social Le Kiosque : 20 ans</b>	Espace Mandela
	Samedi 26 mai .....	<b>Boule de l'Amitié</b>	Salle polyvalente
<b>JUIN</b>	Samedi 2 juin	<b>St Julien en Fête</b>	Hall espace Mandela + Parking
	Vendredi 15 juin .....	<b>Karaté Club</b>	Hall espace Mandela
	Samedi 16 juin .....	<b>Le Kiosque : Gala de hip hop</b>	Espace Mandela
	Vendredi 22 juin .....	<b>Le Kiosque + OMC : Fête de la Musique</b>	Le Village
	Vendredi 22 juin .....	<b>St Julien en Fête : Repas fin d'année</b>	Salle polyvalente
	Samedi 30 juin.....	<b>A.P.E. : Fête des écoles</b>	Salle polyvalente

## Jean-Marc Philibert

Depuis le mois de novembre 2017, il est responsable du service technique de la collectivité, recrutement rendu nécessaire en raison de l'évolution démographique de la commune et la nécessité de structurer l'organisation du travail. Il se présente à nous dans la page de l'Écho consacrée au « Portrait d'un agent communal ».



### **Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

Je suis né à Nîmes. Après une expérience, militaire et privé, sécurité et industrie, j'ai intégré la Fonction Publique Territoriale à la ville de Nîmes. Après douze années j'ai souhaité muté sur un poste de responsable Technique à la communauté de communes Pyrénées catalanes. (19 communes).

Cette expérience m'a permis de connaître des problématiques d'aménagements du territoire et des conditions de travail en milieu extrême parfois (température à -20°C).

Pour des raisons personnelles et familiales, après 4 ans de bons et loyaux services, j'ai décidé de me rapprocher de la capitale gardoise.

### **Comment voyez-vous la commune, projets et développements ?**

Je trouve que la commune est une commune accueillante où il fait bon vivre. Bien sûr il y a quelques « réboussiers » comme dans tout le Gard, mais ils sont sympathiques avec le cœur sur la Main.

Ma position auprès du conseil municipal et l'administration communale me fait penser que le challenge de développement est abordable et ambitieux pour une commune de cette strate de population.

Les projets sont nombreux, intéressants et pour des raisons économiques certaines il est impératif que les Services communaux soient à la hauteur des projets.

### **Après quelques mois de fonctionnement dans la collectivité, quelles sont vos impressions ?**

Tout d'abord j'ai écouté, analysé, mis en place de légers changements sur le fonctionnement du service. Si je peux comparer la gestion de la commune avec la création d'un opéra, les élus écrivent la partition et les directeurs ou responsables de services mettent en scène la pièce. En tant que chef d'orchestre de la partie décors, lumière, effets spéciaux....., j'ai trouvé dans cette équipe un grand professionnalisme et une grande implication.

À travers ma venue, j'ai souhaité insuffler tout d'abord le respect du code du travail et une formalisation des actions.

Certaines habitudes ont changé, mais d'autres doivent encore évoluer.

### **Votre intégration dans le service et dans l'organigramme communal ?**

J'ai trouvé une équipe volontaire et plus spécifiquement mes adjoints Christophe et Olivier très professionnels avec une connaissance très importante de la commune. Je souhaite à travers ma venue leurs apporter un soutien technique et administratif ainsi qu'organisationnel. La direction de la commune dont je fais maintenant parti est en totale symbiose dans la volonté de rendre l'ensemble des fonctionnaires plus compétents, plus réactifs et plus en adéquation avec l'attente des habitants.

### **Quelles sont vos priorités pour le Service Public de qualité ?**

Aujourd'hui il est donc pour moi important de continuer à ancrer des méthodes de travail optimales. Le plus que nous avons et devons avoir est le gout du Service Public. J'attends donc de la part de mes équipes et des collègues un travail de haute qualité. Cela implique une formation continue et un dévouement aux populations sans faille. Tout ceci doit à très court terme être conforme à l'ensemble des législations en vigueur.

### **Votre feuille de route pour 2018/2019 ?**

Rendre un service public de grande qualité. Pour cela en accord avec les membres de l'équipe, mettre en place un calendrier des formations, nécessaires pour un service public optimal.

Suivre avec rigueur l'ensemble des projets techniques pour qu'ils soient de haut niveau. Bien évidemment conseiller avec la direction l'ensemble du conseil municipal sur les nouveaux procédés techniques que nous pourrions mettre en œuvre pour faciliter la vie des Juliroisiennes et Juliroisiens.



# JEAN BISCARAT

## Un peintre julirosien honoré

Jean BISCARAT a eu plusieurs vies dans sa vie et bien qu'il soit mort trop tôt, il n'en reste pas moins que son existence fut pleine, passionnée et passionnante. Cet enfant des Cévennes a travaillé dès 1946 comme mineur de fond à Rochebelle, il restera dans les mines jusqu'en 1979 (34 ans).



• La plaque dévoilée



• Famille et Élus



• Le temps des discours en l'honneur de Jean Biscarat



• Tableau offert à la mairie par la famille



• Famille Biscarat, toutes générations confondues

En 1975, sous l'influence de son fils, il décide de « se donner » à ses toiles : la peinture sera la voie qui lui permettra d'exprimer tout l'élan artistique qu'il a en lui. En 1979, constatant que le succès est au rendez-vous, il abandonne la mine.

Très rapidement, il commence à se faire un nom dans le cercle des artistes-peintre et des puristes locaux.

Il peint d'abord à la brosse, puis découvre le couteau qui lui permet de s'exprimer d'une manière spontanée. Sa peinture est large, généreuse, conviviale, irisée de cette lumière qui appartient au Midi avec, pour fond de décor, des paysages bucoliques dans lesquels des personnages familiers viennent s'insérer.

Dès lors il participe à des expositions prestigieuses (Paris- Honfleur – Biarritz – Le Grau du Roi – Les baux de Provence – Alès) et se retrouve invité d'honneur dans plusieurs villes (Grenoble – Albi – Beaucaire...).

Sillonnant les routes de France tel l'ambassadeur cévenol de la peinture.

Jean BISCARAT aime sa famille, ses enfants et petits-enfants, cet « art d'être grand-père », on le sent dans le regard attendri qu'il porte sur les scènes de famille. Arrivé à Saint Julien Les Rosiers en 1966 Jean Biscarat était aussi connu pour son implication dans le monde associatif communal. Il a porté en effet sur les fonds baptismaux le « Salon du Violon d'Ingres » de l'ASCL, manifestation très prisée et reconnue pour sa valeur artistique, qui regroupait une fois par an les artistes de la commune et d'ailleurs dans cette Salle Polyvalente qu'il connaissait très bien. Généreux, il l'était aussi pour les causes justes et solidaires. Il avait en effet accompagné les premiers pas de Solidarité Sénégal en offrant un de ses tableaux pour le faire loter. Disparu trop tôt, il laisse beaucoup de regrets et une place qui restera toujours empreinte de nostalgie.



• Jean Biscarat

Pour honorer sa mémoire et à travers lui tous les artistes qui apportent une plus-value à notre existence et à notre cadre de vie, nous avons décidé de baptiser la salle polyvalente de son nom, Jean Biscarat. Cette cérémonie a eu lieu le samedi 17 février dernier en présence de sa famille, de ses amis et de la municipalité. Voici, photos à l'appui les grands moments de cette inauguration.

# État civil juliroisien 2017

## NAISSANCES 2017

En 2017, St Julien les Rosiers s'est enrichi de 36 naissances. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et souhaitons à ces chers bambins la bienvenue sur notre commune.

- BLACHE Téo, 3 janvier
- MAZOUZ Hafsa, Sarah, 10 janvier
- CHARPENTIER Nolhan, Patrice, Alain, 12 mars
- CHASSANG Axel, Clovis, 23 mars
- GRENIER Nino, Eric, Nicolas, 1<sup>er</sup> avril
- GRAND Lenny, Eric, Jean-Paul, 7 avril
- MILOUDI Mariya, 7 avril
- COLSON Zayan, Pascal, Antoine, Thomas, 9 mai
- BARTHELEMY Gabin, Ismen, Ludovic, 10 mai
- LOPEZ Jimmy, José, Jacques LOPEZ, 15 mai
- STECKIW Izia, Nicole, Marie-Pierre, 31 mai
- ARNAL Arthur, Philippe, Clovis, 22 juin
- YUNG Jade, Cléa, 24 juin
- RUIZ Hanae, Nkauj Zoo Neej, 27 juin
- GOMEZ Emaya, Maria, Roberta, 29 juin
- BERTAUD Malo, Rémi, 18 juillet
- MOMEUX Téo, Frédéric, Alain, 24 juillet
- CUMBO Izia, Nausicaà, 28 juillet
- CABANEL Sayann, André, 15 août
- HADDAD Mila, 26 août
- BOUANNOUNNOU Waël, 6 septembre
- FERNANDEZ Lorenzo, Timeo, 12 septembre
- LIBES Gabriel, André, René, 18 septembre
- PINELLI Hugo, 20 septembre
- PINELLI Théo, 20 septembre
- GARCIA SCALZO Milian, Liano, 23 septembre
- NOWACZYK Camille, Julie, Kristel, 29 septembre
- PEREZ LAMBERT Emma, Odile, Agnès, 4 octobre
- VALENTIN Anaïs, Hisaé, 29 octobre
- DOMINICHINI Shana, Valérie, 30 novembre
- ELU Valentin Jimmy, Clément, 4 décembre
- SUAUD SENER Léa, Rabia, 4 décembre
- AL YOUSSEF Jod, 9 décembre
- FIALA Paul kléber, 12 décembre
- BLANC Mia, Sandra, Odile, 13 décembre
- SERAFINI Milla, Clara, Lise, 14 décembre

## MARIAGES 2017

Nous avons eu le plaisir de célébrer 12 mariages. Nous renouvelons ici aux jeunes mariés toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

- GHEZAL Sami et CHOPINET Lise, Yvonne, Rolande 8 avril
- LHERMET Marc, Léon et BERNARD Béatrice 3 juin
- IMBERT Jean-Louis Edmond, et DIAW Nathalie, Mimouna, 17 juin
- De TONNAC de VILLENEUVE Adrien, Alain, David, Rémy et GRAUX Natacha, Françoise, Hugnette, 17 juin
- FOSSAT-CERCLER Laurent, Paul, Etienne et GARRIGUENC Nadia, Yvonne, 24 juin
- REY Clément, Jacques, Jean et CIEZKI Léa, Tattiana 24 juin
- LEHUÉDÉ Franck, Yves, Marie, Patrick et RAINEAU Joëlle, 15 juillet
- MILLON Thomas, Marie et CASTALDI Laurence, Andrée, Marie, 29 juillet
- AUDEGOND Kévin, Joël, Pierre et Laura, Justine, Chayenne FABRE, 5 août
- NOEL Jean-Philippe, François et LEDUC Katia, Véra, Eugénie, 26 août
- LEFEVRE Hervé, Frédéric, Noël, Charles et BALDY Françoise, Monique, 30 septembre
- MILOUDI Mohamed et BELARBI Khaira 4 novembre

### 50 ans de mariage, ça se fête !

• Notre collectivité propose aux couples, qui ont la chance de fêter leur 50 ans de mariage, une rencontre conviviale au domicile des récipiendaires. Si tel est votre cas pour 2018, merci de venir le signaler en mairie afin que l'on ne vous oublie pas !

**N.B.** - Nous proposons également de rattraper 2017 pour les couples qui auraient été oubliés.

## DÉCÈS 2017

Nous adressons une nouvelle fois aux familles dans la douleur, toutes nos condoléances et l'assurance de notre solidarité.

- SABATIER Michel, Henri, époux de Bernadette, Jeanne LAURANS, 28 décembre 2016
- DUFOUR CHRISTIAN Jacques, époux de Muriel, Annie TESTUD, 16 janvier 2017
- FRAC Francis, Jean, Joseph, Henri, époux de Josette, Yvette GOUBERT, 24 janvier
- VERDEILHE Alexandrette, Julie, veuve de Albin, Emilien DURAND, 26 janvier
- MARTEL Ginette, veuve de Pierre, René PONGI 27 janvier
- MIGNOT Laurence, divorcée de Francis, Denis BRUNEL, 5 février
- ROUX Suzanne, Marie, veuve de Jacques COSTE, 2 février
- GAWEL Guy, veuf de Yvette ARCANGIOLI, 2 février
- MORENA Yvette, Catherine veuve de René BAGAGLI, 16 février
- DESBORDES Anne, Marie, Rose épouse de Marcel RUDE, 2 mars
- REYNAUD Lucette, Marie-Louise veuve de Joseph CHARBONNEL, 9 mars
- VASSON Brigitte, Marie, Hélène épouse de Michel JULLIARD, 7 avril
- DOMENICHINI Claude, Jean, époux de Suzanne DIMECK, 10 mai
- PERRIER Michel René, époux de Monique FRANCHEQUIN, 21 mai
- OMETTO Rosa, veuve Santornino ZORZAN, 19 mai
- JULLIARD Michel, Georges, Joseph, veuf de Brigitte VASSON, 11 juin
- AMIGONI Alexandre, Louis, époux de Jacinthe BERLENGA, 22 mai
- VALENTIN Jeanne, Rosa veuve de Jean PESENTI, 19 juin
- PEREZ Victoria, veuve de Alfred GRUNSTEIN, 3 juillet
- CANONGE Pierre Frédéric, époux de Annie CHAPTA, 28 juillet
- FOULC France, Lorraine, Victoire, veuve de Paul RASPAL, 28 août
- DELTIN Marie Rose, épouse Gilles FREULON, 17 septembre
- TEISSIER Raymonde, Rose, épouse de Maurice VEZOLLE, 29 octobre
- BONHOMME Marie, Virginie, veuve de André AVONT, 24 octobre
- MARIN Lucien, Paul, époux de Denise TAULEIGNE, 6 novembre
- BOISSIER Gilbert, Emile, époux de Jacqueline ALLEGRE, 11 décembre
- FERRAND Roland, veuf de Jocelyne CATTET, 13 décembre
- MERLIER Bernard, René, Roger, époux de Michèle RENAUD, 22 décembre

## Course pédestre La ronde des 2 Saints 3<sup>e</sup> édition



## ■ Votre salon de coiffure se transforme



### INFORMATION MUNICIPALE SAINT JULIEN LES ROSIERS

MARS 2018

Commission de rédaction,

membres de la commission information :

Serge Bord, Pascale Gaudiche, Abiba Georges,  
Pierre Pic, Olivier Poudevigne, Virginie Prost.

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00

mairie-les-rosiers@wanadoo.fr - infostjulien@orange.fr

[www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr)

Jours et horaires d'ouverture

du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00

Ce journal  
a été imprimé à  
1600 exemplaires  
sur papier  
recyclé.